



La paperasserie dans le secteur agricole

LES AGRICULTEURS ET L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE DU PAYS SONT MENACÉS

68 %

d'entre eux ne conseilleraient pas à la prochaine génération de lancer une entreprise

89 %

estiment que l'avenir de l'agriculture au pays est menacé par la paperasserie



95 %

sont stressés par la paperasserie



90 %

affirment que la paperasserie nuit à la productivité et à la croissance de leur entreprise



\$ \$ 70 %

disent que la paperasserie limite la compétitivité *

Principaux irritants réglementaires pour les entreprises agricoles :

Fédéral :

52 %

Exigences des enquêtes de Statistique Canada

Provincial:

60 %

Réglementation environnementale

Municipal:

65 %

Règlements sur les permis de construction et de rénovation

NOS RECOMMANDATIONS :

- ☛ Publier chaque année le décompte des exigences réglementaires.
- ☛ Organiser régulièrement des consultations publiques.
- ☛ Adopter la règle « 2 pour 1 » pour réduire les règlements.
- ☛ Assurer la souplesse de la conformité avec des exemples clairs.
- ☛ Simplifier les règles et les directives.

« C'est frustrant de traiter avec un gouvernement qui crée des règlements sans même comprendre leurs répercussions sur les entreprises concernées. »

— PME AGRICOLE,
SASKATCHEWAN

« Notre entreprise déploie des efforts considérables pour se conformer à la réglementation de l'ACIA. Le principal enjeu est son manque de réactivité, que ce soit pour nos questions ou nos demandes. Certaines de nos demandes d'approbation de produits ont pris plus de 3 ans. »

— PME AGRICOLE,
ONTARIO

« La taille de notre entreprise est limitée par le fait que les politiques et règlements gouvernementaux découragent autant l'expansion que la simple gestion d'une petite entreprise. »

— PME AGRICOLE,
ONTARIO

Sources : FCEI, Sondage sur la réglementation et la paperasserie mené du 4 juillet au 8 septembre 2024 (n = 136).

FCEI, Sondage sur l'agriculture mené du 18 décembre 2023 au 7 février 2024 (n = 543).

FCEI, Sondage sur l'agriculture - 2022 mené du 24 novembre 2022 au 12 janvier 2023 (n = 426).

FCEI, Sondage sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) mené du 23 janvier 2025 au 1er mars 2025 (n = 73).

*Parmi ceux qui ont interagi directement avec l'ACIA au cours des 5 dernières années.